

**Les formations en travail social en Europe :
Faire bouger les lignes pour un avenir durable
27, 28 ET 29 JUIN 2017**

Proposition de contribution : WORKSHOP

La participation des personnes accompagnées à la formation des travailleurs sociaux

Cette proposition s'inscrit dans le Thème 2 (*Développement des programmes et des contenus de formation dans le domaine du travail social et des sciences sociales*) et en format ateliers / WORKSHOPS.

Les attendus proposent une co animation à 3 / 4 personnes minimum :

Proposition d'animateur : un formateur (J Grebert), un responsable de formation (N Jami) et deux personnes accompagnées membre du COPIL CCRPA de la région PACA (à déterminer)

Contexte :

- Le **Plan d'action en faveur du travail social et du développement social** dans son axe 1 prévoit de «*Faire participer les personnes et mieux les accompagner* ». Il encourage des interventions dans les formations initiales et continues (interventions «*obligatoires* » à partir de septembre 2017).
- Le Conseil Consultatif des Personnes Accueillies ou accompagnées (CCPA) a été créé en 2010 et déployé sur les territoires (CCRPA) dès 2011. Il a pour but la participation des personnes à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques. En région PACA, les organismes de formation participent à son action et sont représentés au COPIL. Ce projet est porté par la plateforme AFORIS PACA et formalisé par une convention cadre.
- **La notion est transversale et les valeurs** promues par le travail social intègrent cette dimension au cœur de toutes interventions



Au regard de ces trois éléments, la question de la participation des personnes accompagnées à la formation se pose. Elle peut aussi faire débat dans les équipes pédagogiques.

1) Questionnement autour de la participation des personnes accompagnées dans les contenus de formation :

- Qu'entends-t-on par participer ? pour quelle place ?
- Les personnes sont-elles *sujet d'étude* ou *sujet acteur* ou *expert*¹ ?
- Quel(s) intérêt(s) à la rencontre pour les étudiants dans les organismes de formation ?
- Peut-on parler de co-construction d'un contenu de formation ?
- Quelle place les personnes accompagnées peuvent-elles avoir dans l'évaluation des stages ?

2) Questionnement sur les postures professionnelles

Sur la notion d'expert :

Le formateur ou le professionnel qui intervient dans les centres de formation serait-il un expert de l'intervention sociale ?

Le Développement du Pouvoir d'Agir peut contribuer à cette réflexion. Claire Jouffray² propose de différencier la posture du travailleur social qui peut être un expert *de* l'intervention sociale mais pas *dans* l'intervention sociale : « *c'est par sa capacité à s'appuyer sur l'expertise expérientielle des personnes qu'il accompagne que le travailleur social tire son expertise de l'intervention professionnelle* »³.

Un paradoxe entre :

- Posture de l'étudiant : celui qui répond à des exigences et des attendus ; il doit savoir, acquérir connaissances et compétences, techniques et méthodes
- Posture de futur professionnel : considération de la place de chacun illustrée par une approche sur le DPA⁴ par exemple
- Posture du formateur : qui propose et favorise les liens entre *les* contenus

Un questionnement éthique sur la posture de formateur: N'y a-t-il pas un risque de stigmatisation de ces personnes quand elles interviennent à ce titre avec des étudiants ?

¹ Expert, Etymologiquement vient de « ex peritia » : *qui sait par expérience* (cf dictionnaire étymologique de la langue française Mazure Adolphe, cité dans « développement du pouvoir d'agir » de Claire Jouffray).

² JOUFFRAY Claire (sous la dir.). (2014), *Développement du pouvoir d'agir, une nouvelle approche de l'intervention sociale*, coll. *Politiques et interventions sociales*, Presses de l'EHESP, 227 p

³ Ibid. p 51

⁴ Yann le bossé théorise cette pratique dans une logique ascendante en partant de savoirs expérientiels et de pratiques de terrain. Il propose une « *remise en question des finalités des pratiques* ». Le DPA est présenté à la fois comme une démarche, un processus mais aussi une finalité : « *cette approche ne vise pas à faire plus avec moins mais faire mieux avec autant* »⁴. Chacun peut enrichir l'autre.



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION ET RECHERCHE
EN TRAVAIL SOCIAL

Un choix porté par l'IMF : Des expériences pédagogiques innovantes

- Journée culturelle du 8/3/16 sur le thème: présentation du film réalisé lors de cette journée (7 minutes)
- Séquence du 19/9/16 : présentation d'une journée en transversalité Niveau 3 avec la participation de professionnels et de membres du COPIL du CCRPA.

Proposition d'animateur :

Un formateur : **Jacqueline GREBERT :**

j.grebert@imf.asso.fr

Un responsable de formation : **Nathalie JAMI : 06 20 21 83 98**

n.jami@imf.asso.fr

Deux personnes accompagnées membre du COPIL CCRPA de la région PACA (à déterminer)